

Actualités culturelles / théâtre (Décret Paysage 2013)

Cycle : **Bloc 1 du Master Approfondi** (Master 120 crédits)

Option : Scénographie

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 60 h

Crédit : 4

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Jean-Philippe Thonnart,
jean-philippe.thonnart@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- acquérir des connaissances et des compétences approfondies en scénographie (spécifiquement l'histoire du théâtre), à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques ;
- collecter, analyser et interpréter, de façon pertinente, des données en vue d'inventer des propositions artistiques et de développer une attitude critique qui intègre une

réflexion sur des questions artistiques, éthiques et socio-économiques ;

- développer des méthodes d'apprentissage nécessaires à poursuivre une formation de manière autonome.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- comprendre les processus d'évolution historique de l'art théâtral (des origines à nos jours) tant du point de vue des textes que des techniques du spectacle ;
- percevoir le langage et la philosophie des courants, mouvements et artistes qui ont contribué à façonner la pratique du théâtre ;
- mobiliser son esprit critique vis-à-vis de toute production théâtrale ou scénique contemporaine.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Exposé des notions, commentaires et analyses de documents (extraits de textes, documents vidéo, etc.), exercices et discussions.
- Travail individuel de recherche historique, de synthèse, d'analyse et de critique sur la base d'un texte dramatique, d'une pratique ou d'une théorie théâtrale.
- Compte rendu critique d'un spectacle théâtral contemporain visionné par l'étudiant en dehors des heures de cours.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

- Vérification de l'acquisition des notions apprises et des capacités à les mettre en pratique.
- Compte rendu de spectacle en classe ; examen oral et remise d'un travail écrit à la fin de chaque quadrimestre.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

Un plan détaillé de la matière est remis en fin de quadrimestre.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.